

► Cabinet dentaire du Dr Philippe ISSARD

Chirurgien-Dentiste à Moulins Engilbert

📍 9 avenue François Mitterrand Maison Médicale 58290 Moulins Engilbert

☎ Tel. : +33 3 86 84 24 88

🌐 dr-philippe-issard.chirurgiens-dentistes.fr

Première visite chez le dentiste

Pour préserver le capital dentaire des enfants il est recommandé, à titre préventif, de les familiariser avec le cabinet dentaire dès leur plus jeune âge.

QUAND LA PREMIÈRE CONSULTATION DOIT-ELLE INTERVENIR, ET DANS QUEL BUT ?

La première visite chez le dentiste doit avoir lieu très tôt, dès les premières dents. Il est fortement recommandé de ne pas dépasser l'âge de deux ans.

Cette rencontre, axée sur la prévention, permet de vous donner toutes les explications nécessaires sur le développement futur de la bouche de votre enfant, d'évaluer les risques propres à chaque enfant et de vous conseiller sur les principaux gestes préventifs pour la santé de ses dents (brossage, fluor, alimentation, ...). Le brossage des dents peut être enseigné de manière ludique !



> L'environnement familial sera aussi pris en compte (présence de sensibilités carieuses par exemple). Il permet de calculer le risque carieux individuel (RCI).

> Il est ensuite nécessaire de consulter votre chirurgien-dentiste pour des visites de contrôle une fois par an. Ces visites

préventives permettent de vérifier l'existence ou non d'anomalies (malposition dentaire, coloration anormale, présence de carie, de tartre...) ainsi que le bon déroulement de la perte des dents de lait et l'apparition des dents définitives.

COMMENT SE DÉROULE LA PREMIÈRE CONSULTATION ?

> La première visite consiste généralement en une simple « prise de contact », sans piqûre, ni carie à soigner ! Il est important de rassurer votre enfant et de ne pas l'influencer avec vos éventuelles craintes personnelles. Si votre enfant ne perçoit pas d'appréhension de votre part, les visites se dérouleront en douceur.

> Pour les visites suivantes, vous pourrez rester dans la salle de soins avec votre enfant jusqu'à l'âge de 5 ans.

> Cependant, au-delà de 8 ans, l'accompagner systématiquement en salle de soins risque de le déstabiliser ou de lui laisser croire qu'il est en danger.





LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

- > Le programme « M'T dents ». Ce sont des rendez-vous chez le dentiste et des soins offerts tous les 3 ans par l'Assurance Maladie, de l'âge de 3 ans à 24 ans : suivi des dents définitives, bilan d'orthodontie, sensibilisation à l'hygiène et à l'alimentation, vérification des dents de sagesse...
- > Vous recevez directement un courrier à votre domicile.
- > Prenez alors rendez-vous au cabinet et munissez-vous de ce courrier lors de la visite de votre enfant.
- > Ces rendez-vous de l'Assurance Maladie ne dispensent pas d'une visite de contrôle annuelle.

À SAVOIR

Le rôle des parents est capital : il est souhaitable de transmettre à votre enfant l'envie d'aller consulter, et d'être attentif au vocabulaire que vous employez.

Un enfant confiant et détendu se laissera soigner sans problème.

Dès le plus jeune âge, il est important de parler de « la visite chez le dentiste », en famille, à la maison !

En effet, cela permettra de relayer les informations sur l'importance de la santé dentaire, et de montrer à nos enfants les bonnes habitudes pour garder des dents saines tout au long de leur vie.